

PAS D'AUGMENTATION SANS MOBILISATION

Le problème n'existe pas que chez Michelin, il est national, voire international : je veux parler ici de l'inflation (qui reflète mal le coût de la vie et la vraie hausse des prix) et des salaires qui ne suivent pas.

Face à cela, que nous proposent les démagos du capitalisme, sinon de diminuer, voire supprimer le salaire brut pour baisser ce qu'ils appellent le « coût du travail » ? Sommes-nous suffisamment naïfs pour croire que cette partie du salaire, qui sert à payer nos maladies, nos retraites, nos formations etc. va nous être reversée pour que nous puissions nous protéger des aléas de la vie ? Non, il s'agit bien là d'une main mise sur notre protection sociale pour la confier au privé, ce qui coûterait à chacun, à terme, bien plus cher que la partie socialisée de notre salaire. C'est ce qui se passe dans tous les pays où cette protection est privatisée.

D'ailleurs, le travail est une richesse et non un coût. Par contre, s'il est un coût qui pèse de plus en plus lourd, c'est bien celui de l'actionnariat, l'argent misé par les actionnaires ne se retrouvant ni dans l'emploi (2300 suppressions), ni dans la production (les taux de « back-orders » sont éloquentes) ni dans la recherche, l'Etat se chargeant, par nos impôts, de subvenir aux besoins des multinationales.

Que prévoit Michelin pour compenser le 0 % d'augmentation de milliers de salariés en 2021 et la perte sèche résultant de la flambée des prix ? Une misère de 2 % d'augmentation générale pour les agents et des moyennes inférieures à l'inflation de plus d'un tiers pour les autres catégories. Ce qui veut dire qu'une grande partie des salariés, encore une fois, se retrouvera avec rien ou presque...

Il y a, cependant, quelques exemples d'entreprises où les augmentations sont plus conséquentes que chez Michelin. Il faut préciser que, dans ces entreprises-là, les salariés se sont mobilisés pour faire entendre leurs besoins au patron.

Une journée nationale de mobilisation intersyndicale est prévue le 17 mars pour les salaires. La CGT appelle à rejoindre les mouvements ce jour-là, soyons nombreux!!

José Arrieta,

Délégué syndical central adjoint.

INGENIEURS, CADRES, TECHNICIENS:

La CGT Michelin se dote d'un pôle spécialement dédié à vos problématiques pour répondre à vos questions et faciliter l'investissement de candidats aux élections professionnelles.

CONTACTEZ-NOUS !

Dans ce numéro ...

Page 1:

- ▶ Edito

Page 2:

- ▶ Commission Accord Emploi personnes handicapées
- ▶ Dommage !
- ▶ Mutuelle

Page 3:

- ▶ Bénéfices records pour Michelin

Page 4:

- ▶ Activités sociales et culturelles au CSE
- ▶ Le danger des primes

Page 5:

- ▶ L'actualité des sites

Page 6:

- ▶ Un peu d'histoire
- ▶ Dernière minute: RVA

Agenda

- ⇒ **8 mars** : Journée internationale de lutte des femmes
- ⇒ **10 mars** : 2^{ème} réunion de négociation « Santé au Travail »
- ⇒ **16 mars** : Réunion du CSEC
- ⇒ **17 mars** : Grève nationale pour les salaires
- ⇒ **23 mars** : 3^{ème} réunion de négociation « Santé au Travail »
- ⇒ **31 mars** : Réunion officielle CSE



Commission de suivi de l'accord en faveur de l'emploi des personnes handicapées : Tout ça pour ça !

La CGT a signé cet accord au niveau de la Manufacture avec quelques espoirs pour l'embauche de nouveaux salariés et le maintien dans l'emploi des ceux qui se retrouvent, d'une manière ou d'une autre, empêchés d'avoir une vie ordinaire qui comprend un travail ordinaire.

Pour les embauches, les résultats sont très insuffisants : 4 en CDI, 13 en CDD et 0 à la suite de stage ou d'alternance au niveau de la France. Cependant, 17% des intérimaires placés sont en situation de handicap.

Pour le maintien dans l'emploi des salariés Michelin, le résultat n'est pas meilleur : à Clermont, 6 salariés sur 10 passés par la cellule de maintien dans l'emploi ont été licenciés, aucune vision sur les 4 restant... Et nous n'avons pas de chiffres pour le reste de la Manufacture. Cellule maintien en emploi : l'Entreprise vous accompagne...vers la sortie.

40% du budget de 267K€ sont dépensés en formation et communication interne. 58% de ce même budget sont pour le maintien en emploi notamment pour : « des prestations d'accompagnement au parcours professionnel en externe ». Nous n'avons pas pu obtenir de l'entreprise plus de détails sur le coût de ces prestations.

Malgré les innombrables communications, partenariats, forums et autres « Duo Day » qui sont repris et mis en évidence sur tous les canaux de diffusions à la gloire de l'entreprise, nous trouvons ce résultat bien décevant.

Michelin valorise son image en favorisant l'emploi des personnes handicapées... surtout dans les autres entreprises !

DOMMAGE !

La direction a publié les résultats de l'intéressement courant janvier.

Cette année, nous n'atteignons pas le pourcentage maximal de 5,65 % de la masse salariale et restons à 5,30 %. Nous nous réjouissons bien évidemment pour les salariés qui ont œuvré tout au long de l'année pour obtenir ce résultat. Mais nous souhaitons également rappeler pourquoi ces 5,65 % n'ont pas été atteints: Lors des négociations début 2021, l'ensemble des organisations syndicales avait insisté sur la difficulté pour le site de Cataroux d'atteindre un TCIR de 1,95 %, taux imposé par la direction. Nous avons proposé 2,10 %, le site finit l'année à 2,08 %. Si la CGT et les autres organisations avaient été écoutées cet objectif aurait été réalisé et l'ensemble des salariés aurait pu bénéficier du pourcentage maximal de 5,65 %.

Tous les autres objectifs ont été atteints, même si nous avons remarqué un petit essoufflement des idées progrès, surtout au niveau du tertiaire. L'industrie a souvent la possibilité de faire preuve de plus de créativité dans ce domaine. Le NPS (Net Promotor Score) a mal débuté l'année en lien avec les difficultés d'approvisionnement des clients. Mais la situation s'est améliorée en fin d'année, et le résultat s'est ressenti sur les enquêtes de satisfaction. Enfin, la saisie des compétences se poursuit dans In Touch.

Il faut cependant rappeler que cette démarche est beaucoup plus complexe dans l'industrie (difficulté d'accès à l'outil informatique, besoin de formation, de temps), et cette donnée n'est pas toujours prise en compte par le management.

Mutuelle :

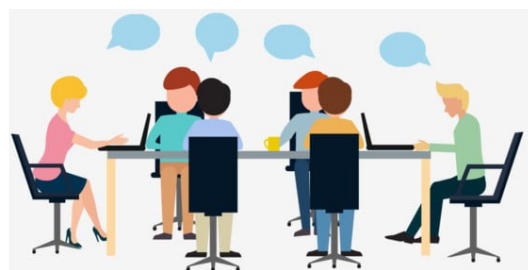
Une nouvelle année commence

Le nouveau conseil d'administration de la mutuelle a tenu sa première réunion en début de mois. Les modes de fonctionnement ont été précisés et validés. Une gestion rigoureuse semble se poursuivre avec d'importants dossiers à traiter comme la réflexion sur l'utilisation des réserves et la proposition d'une surcomplémentaire. Il est important de bien prendre en compte tous les paramètres de ces problématiques pour maintenir une couverture de la meilleure qualité possible aux adhérents.

Certaines améliorations plus concrètes ont aussi été validées comme la couverture des ayants-droits d'un salarié décédé.

Par ailleurs, le CA travaille aussi en lien avec la direction sur la gestion du personnel de la mutuelle. Ici aussi, vos administrateurs CGT s'appliquent à faire valoir nos valeurs en matière de conditions et de qualité de vie au travail. Les sujets traités portaient par exemple sur l'exercice du télétravail et le don de jours de solidarité.

N'hésitez pas à interpeller vos représentants et élus CGT pour tout sujet concernant la mutuelle, nous nous appliquerons à prendre en compte et à vous répondre dans les meilleurs délais.



Encore des bénéfices records pour Michelin

Michelin a publié le 14 février, les résultats de 2021.

Les chiffres confirment la croissance des 3 premiers trimestres de l'année écoulée.

- ➔ Le Résultat Opérationnel des Secteurs (ROS), principal indicateur de revenus du groupe, s'établit à 2,97 milliards d'euros contre 3 milliard en 2019, avant la crise COVID.
- ➔ La marge opérationnelle est ressortie à 12,5 %, soit presque identique à 2019.
- ➔ Michelin a par ailleurs dégagé un bénéfice net de 1,845 milliards d'euros en 2021 contre 1,7 milliards en 2019 ... alors que les ventes sont inférieures.

En résumé Michelin retrouve ses marges d'avant Covid. Et il annonce des dividendes records en juin pour les actionnaires.

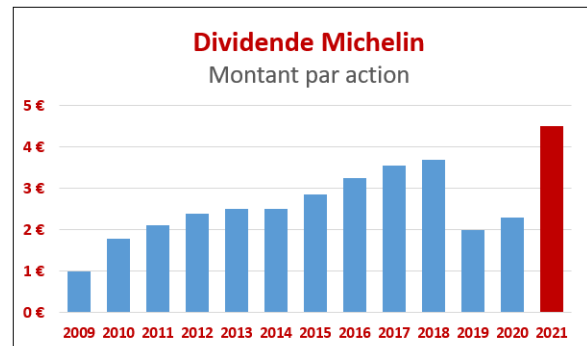
Pourtant, malgré les efforts supplémentaires accomplis en 2021, la majorité des salariés n'aura pas d'augmentation générale alors qu'il s'agissait d'une revendication de la CGT.

Dans son communiqué, Michelin voudrait nous faire croire que la rémunération variable compensera le manque à gagner.

Mais certains salariés n'auront rien, comme en 2021.

En revanche, les actionnaires voient les dividendes passer de 2,30 € en 2021 à 4,5 € en 2022.

Près de 100 % d'augmentation comme le souligne le journal La Montagne !



A travers la communication envoyée aux salariés, la direction voudrait nous faire croire que la répartition de la richesse engendrée par l'activité est équitable.

Pourquoi a-t-elle donc décidé de joindre aux résultats, une fiche thématique « *Comprendre le dividende* » ?

Veut-elle désamorcer un mouvement de mécontentement sur les sites ?

Certainement a-t-elle conscience de l'obscénité du montant qui sera versé aux actionnaires, alors que les salariés voient leur pouvoir d'achat diminuer d'années en années. Les 89 % des actionnaires institutionnels imposent aux entreprises une rentabilité démesurée !

La forme extrême du capitalisme actuel nous conte des histoires pour enfants.

Il faudrait « remercier les actionnaires pour les risques pris » ! ... « Ils contribuent aux investissements des entreprises », etc.

C'est le cas pour environ 3,8 % des actions émises chaque année. Mais les autres actions alimentent la bulle spéculative, sont revendues à des fins de plus-value et passent de mains en mains pour le bénéfice des plus riches.

Faut-il rappeler le dernier rapport OXFAM sur le creusement des inégalités en France et dans le monde ?

Depuis 2016, les dividendes ont augmenté de 38 %. Quels sont les salariés qui ont bénéficié d'une telle augmentation ?

La CGT exige un meilleur partage des richesses !

Nous appelons à participer à la journée nationale de Grève du jeudi 17 mars pour l'augmentation des salaires.

Les Activités sociales et Culturelles continuent malgré la crise sanitaire.

Depuis deux ans, nous vivons une période difficile pour assurer la continuité des activités sociales et culturelles de notre CSE. Les salariés du CSE œuvrent au quotidien entre annulation et reprogrammation des activités pour satisfaire les adhérents Michelin. **Nous les en remercions, car nous savons que ce n'est pas facile tous les jours.**

Malgré les dernières restrictions sanitaires, la médiathèque est restée ouverte, le hall du CSE accueille une très belle exposition de Fabienne Cinquin jusqu'au 26 mars et certaines activités extérieures ont pu se maintenir, telle la sortie raquettes. D'autres sorties sont programmées, randonnées pédestres et équestres, sophro balade... Nous attendons la levée des mesures sanitaires pour proposer des activités loisirs au sein même du CSE.

Le catalogue des vacances Printemps-Eté est disponible depuis fin janvier.

Nous espérons qu'il répond à vos attentes. Nous voudrions mettre l'accent sur les coups de cœur que nous proposons cette année dans 26 lieux de séjours à des prix très intéressants et pour certains campings dès les vacances du mois d'avril.

Rendez-vous sur le site internet de votre CSE, rubrique vacances « Adultes et Famille », Destinations Eté 2022, coups de cœur...



Exposition Fabienne Cinquin dans le hall et la médiathèque de votre CSE

www.csemichelin.fr

LE DANGER DES PRIMES

Les négociations portant sur la politique salariale se sont soldées par un véritable fiasco. Complètement en dessous des espérances du personnel et de la réalité de la vie, avec un pouvoir d'achat continuellement en baisse, l'entreprise continue à faire le minimum.

Nous ne polémiquerons pas sur les propositions de l'entreprise, ni sur les demandes de certaines organisations syndicales qui s'obstinent à revendiquer encore et toujours des primes en place du salaire: Cela peut paraître séduisant, mais se révèle désastreux en cas de maladie, chômage, retraite.

Pour illustrer ces propos, voici l'exemple d'un salarié qui aura cotisé depuis 45 ans, dont 43 chez Michelin et qui partira au 31 mars en retraite :

Pour 2021, sa **rémunération annuelle brut**, toutes primes confondues se monte à **38677,70€**, ce qui représente une **rémunération mensuelle moyenne brute** (sur 12 mois) de **3223,14€**.

Tout ceci est fantastique, sauf que le calcul de la retraite se fait sur le salaire de base et non sur la rémunération.

Ce salarié va toucher **une pension mensuelle de 1161,53 € net** (1254,34€ brut) à laquelle, bien entendu, il faut ajouter la complémentaire qui, je le rappelle, ne cesse d'être remise en cause et pourrait un jour disparaître.

Cet article n'a pour but que de sensibiliser le personnel sur l'importance du salaire et sur les dangers des primes, si belles soient-elles.

C'est pourquoi la CGT n'est pas favorable aux primes et axe toujours ses revendications sur le salaire.

En cotisant aujourd'hui, on prépare notre avenir.

SALAIRE BRUT	3223,14€
SALAIRE NET	2481,82€
RETRAITE	1161,53€

Chantemerle : le monde devient-il FOU ???

D'après la direction du site, tout est beau et merveilleux sur CML. Nous sommes performants, le métier est passionnant, valorisant, et j'en passe. Nous formons tous ensemble la « team CML » capable de soulever des montagnes... Mais pourquoi n'arrivons-nous pas à attirer les personnes des autres sites Michelin ?

Conduire toute la journée un chariot « rétract » qui massacre les cervicales, monter et descendre sans arrêt pour manipuler des pneus, tout ça au coefficient 185, sans aucune perspective d'avenir (ah, les fameux deux coefficients consécutifs impossibles à obtenir !) avec, pour finir, un salaire au ras des pâquerettes... Ca n'intéresse vraiment personne ???

Travailler plus pour gagner... pareil !

Depuis février, les caristes du MU ont pris en charge l'activité de déchargement des enveloppes arrivant sur le magasin. Ils endossent donc de nouvelles responsabilités, aussi bien en qualité en contrôlant la production de GRV, qu'en méthode de travail puisque l'entrée dans les camions, auparavant interdite, nécessite une pratique bien particulière, notamment pour préserver la sécurité.

Michelin nous dit que la prise de nouvelles responsabilités conditionne le changement de coefficient ou de lettre, pourquoi cela ne s'applique-t-il pas aux caristes MU ?

La Combaude, un site d'expert, où il fait bon vivre !

Tel est le slogan censé décrire le site de la Combaude. En ce qui concerne le sujet des experts, nous ne pouvons qu'être en adéquation avec cette formule, tant il existe un large panel de métiers différents et aux technologies très pointues. Pour le reste, cependant, cela relève de l'utopie.

En faisant le tour des différents ateliers du site, nous ne pouvons que constater le mal-être parmi les salariés, au point que les plus anciens essaient de trouver des postes ailleurs, tellement leurs conditions de travail ont changé en peu de temps : des discussions avec la hiérarchie qui finissent par un passage à l'infirmerie, non-respect de "l'accord des 35h" et du code du travail dans plusieurs ateliers, etc.

Tous ces retours nous prouvent que cette phrase, qui caractérise la Combaude, aurait pu trouver sa place dans un discours « rêveur » de Martin Luther KING, mais la réalité est tout autre.

Les Gravanches: Nouveaux débrayages !

Le dimanche 19 décembre, 75% des travailleurs de GRV en EFS avaient cessé le travail en cours d'équipe, les ateliers étant quasiment arrêtés, suivis le lundi 20 par une partie de leurs camarades en 3x8.

Mercredi 19 et jeudi 20 janvier, nous avons informé les travailleurs de GRV des pseudo-augmentations de salaires annoncées par l'entreprise, en-dessous du niveau officiel de l'inflation.

Vendredi 21 janvier, dans l'équipe du matin, un mouvement de protestation est parti à 9h d'un Ilot de Fabrication, suivi par d'autres conducteurs de l'atelier. Nous nous sommes réunis à une vingtaine pour discuter des raisons de notre ras-le-bol. Au mécontentement sur les conditions de travail, s'ajoutent les salaires. Alors que le coût de la vie explose, Michelin nous annonce 30 euros net mensuels pour un salaire de 1 500 €. Dans le même temps, les analystes boursiers anticipaient un bénéfice net pour 2021 de 1,9 milliards d'euros ... soit 15 000€ par salarié du groupe !

Nous avons décidé de faire un tour de l'usine pour rencontrer nos camarades des autres ateliers. A l'atelier Préparation, 7 salariés nous ont rejoint. Dans l'équipe du soir, une quinzaine ont fait la journée de grève ou sont partis en cours d'équipe. Il en a été de même dans l'équipe de nuit.

Cette mobilisation, comme celle de Blavozy (Le Puy) fin 2021 et celle de nos camarades de Bourges depuis mi-janvier, doit en appeler d'autres, partout et pour toutes les catégories, pour exiger de réelles augmentations de salaires et un minimum de 2 000€ net mensuel !

Un peu d'histoire...

Robert Marchadier : l'homme qui a fait trembler Michelin.

En 1936, l'entreprise Michelin est la multinationale la plus forte de France. Connue pour sa répression féroce des mouvements sociaux, complice des groupuscules fascistes armés, un homme, Robert Marchadier, l'a pourtant fait trembler.

Adhérent à la CGT-U et au parti communiste depuis 1932, il devient très vite un des piliers du syndicat des usines Michelin, alors dans la clandestinité. Son métier d'électricien est un atout considérable pour le syndicat : il lui permet de se déplacer sur les sites. Ainsi, il sera le trait d'union entre les salariés qui, eux, sont bien souvent « fixés à la machine ».

C'est ainsi que le 24 février 1936, il parvient à faire débrayer les ateliers de métallurgie suite au licenciement d'un syndicaliste. Michelin cède au bout d'une semaine de grève, puis revient sur sa parole et « purge les grévistes », dont Robert Marchadier qui sera placé sur liste noire.

Cela n'étouffe pas la grogne des ouvriers et l'aggraverait même : malgré l'arsenal répressif violent de l'entreprise, les grèves reprendront dès le 6 juin avec Marchadier à leur tête : Le banni revient sur place organiser le mouvement. Tous les bâtiments seront alors occupés, sauf le siège, défendu par 500 cadres dont plusieurs poursuivront leurs activités dans les groupuscules d'extrême droite comme la cagoule.

Après cette victoire, largement impulsée par l'action et le courage de Robert Marchadier, le syndicat passera de 24 adhérents en 1934 à plus de 7000 après la grève, soit environ 90% du personnel. Le rapport de force n'est plus le même et les cadres ne font plus régner la terreur : on fera même grève jusqu'au licenciement d'un cadre parce qu'il adhère à une organisation fasciste.

Robert Marchadier devient alors secrétaire permanent du syndicat. Ses multiples condamnations pour ses actions militantes lui vaudront le titre d'ennemi public de la bourgeoisie.

À suivre...

Dernière minute :

Suite aux nombreuses demandes de la CGT, la direction vient d'accepter de neutraliser les absences liées au COVID au mois de janvier pour le calcul de la RVA.

La CGT demande que l'entreprise neutralise TOUTES les absences liées au COVID.



Rejoignez-nous ici:

www.cgtmichelin.fr

Pour joindre le syndicat CGT Michelin:
04 73 36 07 71
cgt.michelin@wanadoo.fr

Contacts délégués syndicaux :

Jean-Paul Cognet :	06.08.90.57.60
François Roca :	06.75.10.34.00
Laurence Schlienger :	07.63.33.16.76
Michel Chevalier :	06.88.47.25.00
Hervé Charnet :	06.80.44.60.22
Dominique Leclair :	06.80.18.75.13
José Arrieta :	07.86.56.46.55

Bulletin d'Adhésion



Nom – Prénom

Adresse

Code Postal – Ville

Atelier – Usine

@: ☎ :

Bulletin à remettre à un militant CGT de votre connaissance ou à retourner à l'adresse indiquée :